

DEPOTS DE GLACES ET D'OBJETS D'ART.

La Plus Grande Maison de ce Genre dans les Etats du Sud.

CONCURRENCE DE FIEE.

Les Personnes désireuses d'un des Articles suivants...

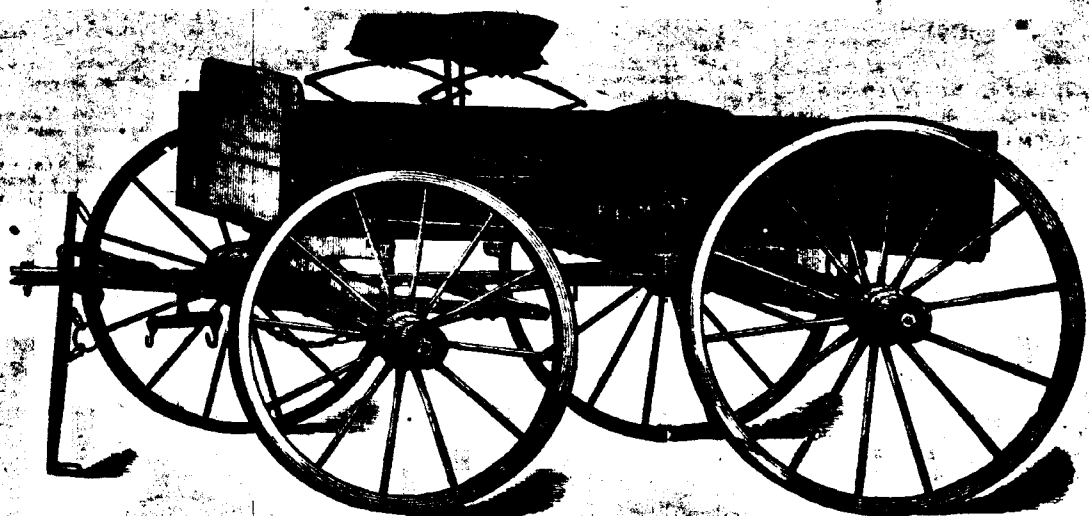
Miroirs Français pour Cheminées et entre les Fenêtres de toutes les grandeurs et genres...

OU LES ARTISTES ET CONNAISSEURS POURRONT SE TROUVER FIERS DE FAIRE LEURS CHOIX...

La Concurrence est Défiée, et Venez Vous en Convaincre Chez OSCAR UTER, Manager.

L. UTER, HEIRS No 47 RUE EGYPTALE.

QUE PENSEZ-VOUS DE CECI, SEULEMENT \$30.00.



JOSEPH SCHWARTZ CIE, LIMITEE, 821 à 835 rue Perdido, N. O.

Quartier-général pour Buggies, Barrouches, Wagonnettes, Surreys, Charrettes de route, Wagons de ferme, un Assortiment Complet de Harnais, Fonets, Couvre-pièds, Voitures et Wagons. Quincailleries, Matériel de Charrettes à cannes à des Prix Réduits. P. O. Box 848.

PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SMITH et BARNES, SOMMER, FISCHER, CROWN. MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES. GRUNEWALD. 715 RUE DU CANAL.

PIANOS MATHUSHEK SANS EGAUX PARFAITS PHILIP WERLEIN, Ltd., 614-616, RUE DU CANAL.

VENTES A L'ENCAISSE. PAR W. H. FITZPATRICK.

Cottage seul, 2067 rue Foydras.

PAR W. H. FITZPATRICK. Successeur de Mary A. Moughan, 54, 140 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans-Division 2.

PAR W. H. FITZPATRICK. Successeur de Mary A. Moughan, 54, 140 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans-Division 2.

Successeur de Mlle Ju de M. Meador.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 3, 350 - Division 2. Avis sur le présent donné aux intéressés de la paroisse d'Orléans-Division 2.

Hotel Grunewald. Un établissement strictement de première classe. 1000 N. Poydras, près Canal.

HOTEL ROYAL. Après avoir été réparé et mis en parfait état, avec calorifères, balnéaires en porcelaine, une des meilleures cuisines, la plus belle salle à manger avec 60 places d'assise et les plus fraîches les plus belles en Amérique.

Pian Européen - Châmbres, 51 avec bain. R. E. RIVERS, Gérant, 540-1-1.

H tel et Restaurant DE LA LOUISIANE. LOUIS BEZAUDUN, Propriétaire. 717, 719 et 725 rue Donane près Royale.

Restaurant de Paris TRIPES. A la Mode de Caen, Le Jeudi et le dimanche 12 dée - dim mar - 1 - an.

LOUISVILLE ET NASHVILLE. Trains Grand-Central Limité. Sont les plus rapides entre la Nouvelle-Orléans et New York. Pas de charge extra pour le service. Chars Buffets en route.

VENTES A L'ENCAISSE. PAR JOHN H. O'CONNOR & CO.

ANNONCES JUDICIAIRES. IMPORTANTE - ET - ATTRAYANTE.

OUVERTURE - DE LA - SAISON. UNE Grande OCCASION - POUR LES Capitalistes, Placeurs, Spéculateurs, - ET - LES PERSONNES OBEROHANT DES DEMEURES PROPRIETES - DE - CHOIX - TANT - Commerciales.

QUE POUR - Demeures - DANS LES - PREMIER ET QUATRIEME DISTRICTS.

L'Encoignure d'Affaires déjà établies de E. CONERY & FILS Limité.

Bâtisse en Briques - TROIS ETAGES. Nos 2 et 4 rue du Canal, A L'ENCOIGNURE DE LA RUE DELTA.

Nos 6 et 8 rue du Canal, ENTRE LES RUES DELTA ET FRONT. Occupée par M. D. LAGAN.

SPLENDIDE MAGASIN EN BRIQUES. A Trois Etages, Nos 301, 303 et 305 rue Tchoupitoulas, A L'ENCOIGNURE DE LA RUE GRAVIER.

Occupé par JOHN I. ADAMS & CIE. Résidence Double EN BRIQUES. A DEUX ETAGES, Nos 2039 et 2041 rue Prytanée, ENCOIGNURE DE LA RUE JOSEPHINE.

Résidence Simple A DEUX ETAGES.

VENTES A L'ENCAISSE. PAR JOHN H. O'CONNOR & CO.

No 2026 rue Prytanée, ENTRE LES RUES ST-ANDRE ET JOSEPHINE.

L'ELEGANTE RESIDENCE EN BRIQUES DOUBLE ET A DEUX ETAGES. Nos 1329 et 1331 rue St-André, ENCOIGNURE DE LA RUE COLISEE.

Maison Double à Deux Etages, 2040 et 2042 RUE PRYTANEE ENCOIGNURE DE LA RUE JOSEPHINE.

Résidence Simple - DE - CHOIX A DEUX ETAGES. 1323 rue St-André, ENTRE LES RUES COLISEE ET CHESTNUT.

A L'ENCAISSE A Longs Termes SES CREANCIERS. Dans l'Affaire de EDWARD CONERY JR, VS SES CREANCIERS.

Par John H. O'Connor et Cie, Alfred O. Green, Encaisseur. Bureau No 888 rue Commerce, JEUDI 20 Janvier 1898.

PROPRIETES COMMERCIALES. PREMIEREMENT - QUATRE CERTAINS LOTS DE TERRE, ensemble avec toutes les améliorations et améliorations de cette ville, situées dans le Premier District de cette ville (communément connu comme propriété de batture) dans les rues Canal et St. Charles, entre les rues Gravier et Delta, désignées par les Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

DEUXIEMEMENT - UN AUTRE MORCEAU OU PORTION DE TERRE, ensemble avec toutes les améliorations et améliorations de cette ville, situées dans le Premier District de cette ville (communément connu comme propriété de batture) dans les rues Canal et St. Charles, entre les rues Gravier et Delta, désignées par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

TERMS ET CONDITIONS. Un tiers en plus comptant au gré de l'acquéreur, le balance s'y en a, en deux paiements de 100 dollars chacun, payable en 1898 et 1899, à partir de la date de l'adjudication, avec intérêt de 6 pour cent par an à partir de ladite date, garantis par hypothèque de la terre et de la propriété vendue, les actes de l'adjudication contenant les clauses d'assurance, 5 pour cent d'assurances d'incendie, et toutes les autres clauses et conditions d'usage.

ACTES DE VENTE. Les actes de vente ont été déposés devant James J. Wolf, notaire, le 12 décembre 1897, à 10 heures 30 minutes du matin.

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN. ANNONCE JUDICIAIRE. Admirable Site pour Bâtir Encoignure nord-ouest des rues Pitt et DeFosse. Dans l'Affaire de la liquidation de la Southern Paving Company. No 81,961 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN. 138 rue Commerce, JEUDI 20 Janvier 1898. Avis sur le présent donné aux intéressés de la paroisse d'Orléans-Division 2.

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les améliorations et améliorations de cette ville, situées dans le Premier District de cette ville (communément connu comme propriété de batture) dans les rues Canal et St. Charles, entre les rues Gravier et Delta, désignées par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les améliorations et améliorations de cette ville, situées dans le Premier District de cette ville (communément connu comme propriété de batture) dans les rues Canal et St. Charles, entre les rues Gravier et Delta, désignées par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les améliorations et améliorations de cette ville, situées dans le Premier District de cette ville (communément connu comme propriété de batture) dans les rues Canal et St. Charles, entre les rues Gravier et Delta, désignées par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les améliorations et améliorations de cette ville, situées dans le Premier District de cette ville (communément connu comme propriété de batture) dans les rues Canal et St. Charles, entre les rues Gravier et Delta, désignées par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les améliorations et améliorations de cette ville, situées dans le Premier District de cette ville (communément connu comme propriété de batture) dans les rues Canal et St. Charles, entre les rues Gravier et Delta, désignées par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les améliorations et améliorations de cette ville, situées dans le Premier District de cette ville (communément connu comme propriété de batture) dans les rues Canal et St. Charles, entre les rues Gravier et Delta, désignées par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les améliorations et améliorations de cette ville, situées dans le Premier District de cette ville (communément connu comme propriété de batture) dans les rues Canal et St. Charles, entre les rues Gravier et Delta, désignées par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les améliorations et améliorations de cette ville, situées dans le Premier District de cette ville (communément connu comme propriété de batture) dans les rues Canal et St. Charles, entre les rues Gravier et Delta, désignées par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les améliorations et améliorations de cette ville, situées dans le Premier District de cette ville (communément connu comme propriété de batture) dans les rues Canal et St. Charles, entre les rues Gravier et Delta, désignées par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les améliorations et améliorations de cette ville, situées dans le Premier District de cette ville (communément connu comme propriété de batture) dans les rues Canal et St. Charles, entre les rues Gravier et Delta, désignées par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les améliorations et améliorations de cette ville, situées dans le Premier District de cette ville (communément connu comme propriété de batture) dans les rues Canal et St. Charles, entre les rues Gravier et Delta, désignées par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

VENTES A L'ENCAISSE. PAR JOHN H. O'CONNOR & CO.

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les améliorations et améliorations de cette ville, situées dans le Premier District de cette ville (communément connu comme propriété de batture) dans les rues Canal et St. Charles, entre les rues Gravier et Delta, désignées par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les améliorations et améliorations de cette ville, situées dans le Premier District de cette ville (communément connu comme propriété de batture) dans les rues Canal et St. Charles, entre les rues Gravier et Delta, désignées par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les améliorations et améliorations de cette ville, situées dans le Premier District de cette ville (communément connu comme propriété de batture) dans les rues Canal et St. Charles, entre les rues Gravier et Delta, désignées par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les améliorations et améliorations de cette ville, situées dans le Premier District de cette ville (communément connu comme propriété de batture) dans les rues Canal et St. Charles, entre les rues Gravier et Delta, désignées par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les améliorations et améliorations de cette ville, situées dans le Premier District de cette ville (communément connu comme propriété de batture) dans les rues Canal et St. Charles, entre les rues Gravier et Delta, désignées par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les améliorations et améliorations de cette ville, situées dans le Premier District de cette ville (communément connu comme propriété de batture) dans les rues Canal et St. Charles, entre les rues Gravier et Delta, désignées par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25,